



Coop-scolaire@orange.fr
04-77-58-51-73

PREMIERES PRO INDUSTRIELS et TERTIAIRES 2018-2019

*A l'inscription, faire **3 chèques à l'ordre de la coopérative scolaire** (au dos de chaque chèque inscrire le nom et prénom de l'élève et la formation demandée).

-1 **chèque de 5 € (encaissé)** pour l'adhésion à la coopérative scolaire.

-1 **chèque de 20 €** pour le prêt des livres scolaires distribués par la coopérative.

-1 **chèque de caution de 80 € (non encaissé)**. Il sera rendu à la restitution totale des livres.

Le chèque de 20 € sera rendu contre le prélèvement de cette somme sur le « Pass'Région » avant le **7 décembre 2018**, après cette date le chèque sera encaissé.

Le « Pass'Région » **est gratuit** à demander à la région Rhône Alpes

(www.passregion.auvergnerrhonealpes.fr)

ATTENTION : tous les livres devront être rendus **uniquement à la coopérative scolaire** avant le **11 juillet 2019**, ce délai passé le **chèque de caution de 80 € sera encaissé**.

Au moment de la restitution, ne sera accepté que la totalité des livres loués.

Prévoir ce jour là, le cas échéant un chèque de **20 € par livre manquant**.

REEMPLIR AVEC PRECISION (écrire en lettres d'imprimerie).

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

NOM du responsable

(Informez la coopérative de tout changement)

PRENOM de l'élève

Ville

Tél du responsable

Mail du responsable

COCHER la section demandée

PREMIERE GA



PREMIERE ARCU



PREMIERE COMMERCE



PREMIERE TMA



PREMIERE MEI



PREMIERE TU



Montbrison le,

Nom, prénom, signature du responsable